Compte rendu du conseil de l'Ecole doctorale 24 septembre 2012

Colette Zytnicki	Directrice	P
Bernard Charlery de la Masselière	Représentant Dynamique rurale	A
Jean-Pierre Albert	Représentant EHESS	P
Vincent Simoulin	Représentant CERTOP	P
Michel Bertrand	Représentant FRAMESPA	P
Didier Galop	Représentant GEODE	P
Med Kechidi	Représentant LEREPS	A
Denis Eckert	Représentant LISST	P
Pierre MORET	Représentant TRACES	P
Alain Chatelet	Représentant du LRA	P
Corinne Bonnet	Représentante (EA PLH-Erasme)	P
Katia Dago	Représentante du personnel administratif	A

4 Personnalités extérieures à l'ED relevant de ses domaines scientifiques :

Hugues Kenfack	Représentant CS UT1	A
	Représentant CS UTM	A
Philippe Raimbault	Directeur de l'IEP Toulouse	A
Carine Desaulty	Représentant(e) du CNRS	A

4Personnalités extérieures issues du monde socio-économique :

Juliette Malinas	Toulouse Ouest Partenaires	A
Jean-Marie Rigaud	AVAMIP	A
Michel Vaginay	DRAC	A
Marie-Pierre Gleyzes	Représentant du Conseil Régional	A

4Représentants étudiants élus:

Sébastien Poublanc		P
Sébastien Gasc		
Sylvain Racaud		P

Elsa Pibou		P

2 ou 3 : Invités permanents (sans droit de vote)

D. Galliano	Représentante UMR Agir	P
Evelyne Bouttier	(gestionnaire de l'ED)	P
M. Guiraud	(personnel DED, chargée de la formation)	A

Point sur les soutenances

Colette Zytnicki fait un rapide bilan du nombre de thèses soutenues dans l'année, en soulignant la nette progression puisque l'on est passé de 47 en 2010-2011 à plus de soixante l'année suivante. La discussion s'engage sur les conséquences de la réduction de durée des thèses qui demande un encadrement plus serré des doctorants. Les conseillers soulignent deux points : le peu de thèses financées au sein de l'École doctorale qui n'a bénéficié, par exemple que de 7 CDU cette année ; et la spécificité des thèses en SHS qui demandent un long temps passé sur le terrain.

Didier Galop pose la question de la recevabilité de la thèse sur articles. La chose se pratique par exemple en économie. Colette Zytnicki s'engage à demander plus de renseignements sur les thèses sur articles.

Deuxième point : modification du conseil de l'École doctorale

Danielle Galliano, de l'équipe AGIR, a demandé à passer du statut d'invitée sans droit de vote à celui de membre à part entière parmi les représentants des unités de recherche. Elle explique au conseil que le nombre d'encadrants d'AGIR va se multiplier dans les années à venir ; que l'équipe est fortement intégrée dans le LABEX SMS et que ses membres désirent s'investir plus au sein de l'École doctorale.

Colette Zytnicki explique alors que la chose est possible sur l'on passe de 24 à 26 conseillers, comme la loi nous le permet, avec 13 représentants des laboratoires et de l'ED. Et pour conserver le ratio de 20% pour les élus doctorants, ceux-ci passeront de 4 à 5. La proposition, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Colette Zytnicki annonce son départ en septembre 2013 et propose qu'un directeur adjoint soit nommé en janvier 2013 qui prendra ses fonctions à temps plein en septembre 2013. Denis Eckert, appelé à d'autres fonctions, précise qu'il ne siègera plus au conseil, et propose qu'Olivier Pliez le remplace à l'ED. De même, Michel Bertrand souligne que du fait du renouvellement de l'équipe de direction de FRAMESPA à la rentrée 2013, il quittera ses fonctions de conseiller. Alain Châtelet prendra sa retraite l'année prochaine et terminera aussi son mandat au conseil de l'ED.

Formation

Colette Zytnicki souhaite un renouvellement du bureau avec la participation d'un sociologue. Vincent Simoulin accepte d'y participer. On évoque alors le comité de suivi de thèse rendu obligatoire en 2011-2012. Les doctorants inscrits en 2è année doivent en transmettre la constitution dans les mois qui suivent. Le CST doit se réunir au cours de la 2é année. Le compte rendu doit être ajouté au dossier d'inscription de la 3é année. Un petit appui financier à la réunion des CST pourra être apporté par l'ED. Mais ceci reste à préciser.

On revient alors sur les modalités du parcours de formation ? Elsa Pibou demande que soit aménagé le calendrier du parcours de formation (qui est examiné et validé en juin). Colette Zytnicki promet d'apporter une réponse.

La rentrée de l'ED aura lieu le 7 novembre. Elle est ouverte à tous les doctorants. Dans l'après-midi sera organisée une formation adressée aux premières années. D'autres journées dont les dates restent à fixer seront organisées pour les 2é année (le métier de chercheur, les débouchés dans les métiers de la recherche, etc.) et les 3é année (se préparer à l'après-thèse).

Les doctorants annoncent les manifestations qu'ils organisent : 19 et 20 février : journées TESC ; 7 octobre, rencontre organisée dans le cadre de la Novela ; 4 décembre : financer sa thèse : Journée Atelier Arpège (date à fixer). Ils proposent l'organisation de comité de suivi pédagogique. CAZ fait valoir qu'elle rencontre tous les doctorants de 3e année en mai.

Le prochain conseil est prévu le 10 décembre : on y discutera les modalités d'attribution des CDU.

11h45 : la séance est levée.